

**FEA+FLC WG 66,67+4,44 W****U-EU**

1/7

Version 4 / F  
102000008434Date de révision: 19.11.2010  
Date d'impression: 10.03.2011**1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE****Informations sur le produit**

Nom commercial	FEA+FLC WG 66,67+4,44 W	U-EU
Code du produit (UVP)	06464904	
Utilisation	Fongicide	
Société	Bayer S.A.S Bayer CropScience 16, rue Jean Marie Leclair 69009 Lyon France	
Service responsable	E-mail : fds-france@bayercropscience.com	
Numéro de téléphone d'appel d'urgence	+33(0)4.72.85.25.25	
Téléfax	+33(0)4.72.85.27.99	
Numéro INRS	+33(0)1.45.42.59.59	

**2. IDENTIFICATION DES DANGERS****Indications de risque pour l'homme et l'environnement**

|| Irritant pour les yeux.  
 || Trés toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

**3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS****Nature chimique**

Granulés à disperser dans l'eau (WG)  
 Fosétyl Aluminium 66,67% + Fluopicolide 4,44 %

**Composants dangereux**

Nom Chimique	No.-CAS / No.-CE	Symbole(s)	Phrase(s) R	Concentration [%]
Fosétyl Aluminium	39148-24-8 254-320-2	Xi	R41	66,67
Fluopicolide	239110-15-7	N	R50/53	4,44
Diisopropylnaphtalène sulfonate de sodium	1322-93-6 215-343-3	Xn	R20/22, R36/37	> 1,00 - < 25,00
Silice synthétique amorphe de précipitation	112926-00-8			> 1,00

Pour le texte complet des phrases-R/ mentions de danger mentionnées dans cet article, voir chapitre 16.

**4. PREMIERS SECOURS**



**FEA+FLC WG 66,67+4,44 W**

**U-EU**

2/7

Version 4 / F  
102000008434

Date de révision: 19.11.2010  
Date d'impression: 10.03.2011

### Conseils généraux

Enlever immédiatement tout vêtement souillé et le mettre à l'écart.

### Inhalation

Transporter la victime à l'air frais et la coucher au calme. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

### Contact avec la peau

Nettoyer avec une grande quantité d'eau et du savon, si disponible, avec du polyéthylèneglycol 400, puis rincer avec de l'eau. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

### Contact avec les yeux

Laver immédiatement et abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes. Faire appel à une assistance médicale en cas d'apparition d'une irritation qui persiste.

### Ingestion

Ne PAS faire vomir. Rincer la bouche. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

### Avis aux médecins

### Symptômes

Irritation

### Traitement

Il n'existe pas d'antidote spécifique.

Traiter de façon symptomatique.

Un lavage gastrique n'est normalement pas requis. Si l'équivalent d'une cuillère à soupe a été ingérée, administrer du charbon médicinal et sulfate de sodium.

---

## 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

### Moyen d'extinction approprié

Utiliser de l'eau pulvérisée, de la mousse résistant à l'alcool, de la poudre d'extinction ou du dioxyde de carbone.

### Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité

Jet d'eau à grand débit

### Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie

En cas d'incendie, il peut y avoir dégagement de :

Oxyde de carbone (CO)

oxydes d'azote (NOx)

Fluorure d'hydrogène

Acide chlorhydrique (HCl)

### Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu

En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.

### Information supplémentaire

Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau.

---

## 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE REJET ACCIDENTEL

### Précautions individuelles

Utiliser un équipement de protection individuelle.

### Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas déverser dans les eaux de surface, les égouts et les eaux souterraines.

En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes

**FEA+FLC WG 66,67+4,44 W****U-EU**

3/7

Version 4 / F  
102000008434Date de révision: 19.11.2010  
Date d'impression: 10.03.2011

conformément aux dispositions locales.

**Méthodes de nettoyage**Utiliser un équipement de manutention mécanique.  
Récupérer le produit dans un emballage correctement étiqueté et bien fermé.**Conseils supplémentaires**Informations concernant la manipulation, voir chapitre 7.  
Informations concernant les équipements de protection individuelle, voir chapitre 8.  
Informations concernant l'élimination, voir chapitre 13.**7. MANIPULATION ET STOCKAGE****Manipulation**Conseils pour une manipulation sans danger  
Utiliser uniquement en zone pourvue d'une ventilation avec extraction d'air appropriée.**Stockage**Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs  
Conserver dans le conteneur original.  
Garder les récipients bien fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé.Précautions pour le stockage en commun  
Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.Tolérance de température      min.            max.  
   -20 °C        40 °C**8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE****Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle**

Composants	No.-CAS	Paramètres de contrôle	Mise à jour	Base
Fosétyl Aluminium	39148-24-8	10 mg/m <sup>3</sup> (TWA)		OES BCS*
Fluopicolide	239110-15-7	2,2 mg/m <sup>3</sup> (TWA)		OES BCS*

\*OES BCS : Valeur limite interne Bayer CropScience pour l'exposition professionnelle  
(Occupational Exposure Standard)**Équipement de protection individuelle**

Dans le cadre d'une manipulation normale et de l'emploi préconisé, l'utilisateur final doit se référer aux indications de l'étiquette. Dans les autres cas il est recommandé d'utiliser les protections suivantes.

Protection respiratoire	Porter un masque filtrant les particules (facteur de protection 4) de type EN149FFP1 ou équivalent. Les protections respiratoires ne doivent être utilisées que lors d'expositions de courte durée, après que toutes les mesures de réduction de l'exposition à la source ont été mises en place ( par exemple un confinement et/ou une ventilation), de manière à maîtriser les risques résiduels. Veiller à toujours respecter les
-------------------------	---

**FEA+FLC WG 66,67+4,44 W****U-EU**

4/7

Version 4 / F  
102000008434Date de révision: 19.11.2010  
Date d'impression: 10.03.2011

	instructions du fabricant concernant le port et l'entretien des appareils respiratoires.
Protection des mains	Porter des gants nitrile estampillés CE ou équivalent (épaisseur minimum 0,4 mm). Les laver en cas de contamination. Les jeter lorsque la contamination externe ne peut pas être éliminée, lorsqu'ils sont percés ou contaminés à l'intérieur. Se laver les mains systématiquement avant de manger, boire, fumer ou d'aller aux toilettes.
Protection des yeux	Porter des lunettes masque conformes à la norme EN166 (domaine d'utilisation 5).
Protection de la peau et du corps	Porter une combinaison standard et un vêtement de type 5. Porter deux couches de vêtements dans la mesure du possible. Une combinaison en coton ou coton/polyester doit être portée sous le vêtement de protection chimique et nettoyée fréquemment par une blanchisserie industrielle.
Mesures d'hygiène	Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer. Après le travail, se laver aussitôt les mains et éventuellement prendre une douche. Enlever immédiatement les vêtements sales et ne les réutiliser qu'après un nettoyage complet.
Mesures de protection	Eviter le contact avec la peau et les yeux.

---

## 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

**Aspect**

Forme	granulé dispersible dans l'eau
Couleur	brun clair
Odeur	faible, caractéristique

**Données de sécurité**

pH	env. 3,6 à 1 % (20 °C)
Température d'auto-inflammabilité	264 °C
Masse volumique apparente	env. 600 kg/m <sup>3</sup> (masse volumique apparente après tassement)
Hydrosolubilité	dispersable
Sensibilité aux chocs	non sensible aux chocs
Indice de combustion	IC3 Combustion localisée, sans extension
Explosivité	Non-explosif 92/69/CEE, A.14 / OCDE 113

---

## 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

**FEA+FLC WG 66,67+4,44 W****U-EU**

5/7

Version 4 / F  
102000008434Date de révision: 19.11.2010  
Date d'impression: 10.03.2011

Réactions dangereuses Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.  
Stable dans des conditions normales.

## 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë par voie orale DL50 (rat) > 2.500 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation Non pertinent, la formation de poussière étant faible.

Toxicité aiguë par pénétration cutanée DL50 (rat) > 2.000 mg/kg

Irritation de la peau Pas d'irritation de la peau (lapin)

Irritation des yeux Irritant pour les yeux. (lapin)

Sensibilisation Non sensibilisant. (cochon d'Inde)  
OCDE Ligne Directrice 406, Test de Buehler

## 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

### Effets écotoxicologiques

Toxicité pour le poisson CL50 (Truite arc-en-ciel (*Oncorhynchus mykiss*)) 8,5 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour les invertébrés aquatiques CL50 (Puce aquatique (*Daphnia magna*)) > 100 mg/l  
Durée d'exposition: 48 h

Toxicité pour les plantes aquatiques CE50 (*Pseudokirchneriella subcapitata*) 12,5 mg/l  
Durée d'exposition: 72 h

Toxicité pour les plantes aquatiques CE50 (*Navicula pelliculosa*) 0,91 mg/l  
Durée d'exposition: 72 h

## 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

### Produit

Ne pas jeter les déchets à l'égout.  
Sous réserve d'observer les règlements en vigueur et, le cas échéant, après accord avec le service de collecte et les autorités compétentes, le produit peut être transporté sur une décharge ou dans une installation d'incinération.

### Emballages contaminés

Vider, rincer et éliminer les emballages vides via une collecte organisée par les distributeurs partenaires de la filière ADIVALOR pour les produits professionnels ou un autre service de collecte comme Eco-Emballages (Point Vert) pour les produits grand public.

### Code d'élimination des déchets

020108 déchets agrochimiques contenant des substances dangereuses

**FEA+FLC WG 66,67+4,44 W****U-EU**

6/7

Version 4 / F  
102000008434Date de révision: 19.11.2010  
Date d'impression: 10.03.2011**14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT****ADR/RID/ADNR**

Numéro ONU	<b>3077</b>
Étiquettes	9
Groupe d'emballage	III
Code danger	90
Description des marchandises	MATIERE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, N.S.A. (FLUOPICOLIDE MELANGE)
Code tunnel	E

Cette classification n'est en principe pas valable pour le transport par bateau-citerne sur les voies navigables. Veuillez vous adresser au fabricant pour plus d'informations.

**IMDG**

Numéro ONU	<b>3077</b>
Étiquettes	9
Groupe d'emballage	III
No EMS	F-A , S-F
Polluant marin	Polluant marin
Description des marchandises	ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, SOLID, N.O.S. (FLUOPICOLIDE MIXTURE)

**IATA**

Numéro ONU	<b>3077</b>
Étiquettes	9
Groupe d'emballage	III
Description des marchandises	ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, SOLID, N.O.S. (FLUOPICOLIDE MIXTURE )

**15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES**

**Étiquetage conformément à la Directive Européenne 1999/45/CE (relative à la classification, à l'emballage et à l'étiquetage des préparations dangereuses) et à ses amendements.**

II Soumis à étiquetage réglementaire.

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette:

- Fosétyl Aluminium
- Fluopicolide

Symbole(s)

Xi  
N

Irritant  
Dangereux pour l'environnement

Phrase(s) R

R36  
R50/53

Irritant pour les yeux.  
Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.



**FEA+FLC WG 66,67+4,44 W**

**U-EU**

7/7

Version 4 / F  
102000008434

Date de révision: 19.11.2010  
Date d'impression: 10.03.2011

Phrase(s) S

||| S35

Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage.

||| S57

Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant.

Etiquetage exceptionnel

Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour l'homme et l'environnement.

Information supplémentaire

Classement OMS : III (Peu dangereux)

Législation des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (Loi du 19/07/76 modifiée et Décret du 08/07/09)

||| Rubrique n° 1172 : Stockage et emploi de substances dangereuses pour l'environnement (très toxiques pour les organismes aquatiques)

## 16. AUTRES DONNÉES

### Autres informations

Texte des phrases R mentionnées dans la Section 3

R20/22

Nocif par inhalation et par ingestion.

R36/37

Irritant pour les yeux et les voies respiratoires.

R41

Risque de lésions oculaires graves.

R50/53

Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Les informations données dans la présente fiche sont conformes aux dispositions du Règlement (CE) no. 1907/2006. Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation mais ne les remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Les informations données satisfont aux dispositions réglementaires communautaires en vigueur. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementaires nationaux en vigueur.

Les modifications par rapport à la dernière version sont mises en évidence en marge. Cette version remplace toutes les éditions précédentes.